

Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution, S. Michon. Promoculture-Larcier, Windhof (2014). 240 pp.

Olivier Pilmis

*Centre de sociologie des organisations (CSO), UMR 7116 CNRS–Sciences Po, 19,
rue Amélie, 75007 Paris, France*

Adresse e-mail : olivier.pilmis@sciencespo.fr

Envisagés sous l'angle du travail ou de la profession, les métiers politiques figurent désormais parmi les objets de la sociologie, au-delà du seul périmètre des sciences sociales du politique. L'ouvrage de S. Michon revendique son inscription dans cette lignée. Il invite à prêter attention à l'espace parlementaire européen, relativement délaissé au profit de ses homologues nationaux ou locaux, et à s'intéresser au travail parlementaire en se concentrant non pas sur sa « scène » (incarnée par l'hémicycle), mais sur ses « coulisses », peuplées d'assistants qui forment l'objet empirique de l'étude. L'interrogation qui le sous-tend, inspirée de Pierre Bourdieu, porte sur la nature des capitaux que ces postes permettent d'accumuler. Il apporte un éclairage original sur la nature du travail parlementaire dans cet espace politique particulier qu'est le Parlement Européen (PE), et repose sur l'exploitation d'un matériau abondant aussi bien qualitatif (entretiens et observations ethnographiques, convoquées dans l'ouvrage avec parcimonie) que quantitatif.

Étudiant les aspects peu visibles de ce monde, l'ouvrage développe une critique des instruments qui, poursuivant l'objectif de porter un regard suivi sur l'activité des eurodéputés, entendent la quantifier, mais se cantonnent à ses pans les plus visibles (taux de présence, nombre de questions posées, etc.), omettant certaines de ses dimensions importantes, sinon décisives, quand ils n'incitent pas les députés et leurs assistants à se conformer à leurs logiques, par exemple en « faisant de l'amendement pour de l'amendement ». L'ouvrage insiste au contraire sur la variété des tâches, souvent subalternes, dont s'occupent les assistants parlementaires : gestion des agendas, préparation de la venue de visiteurs au PE, rédaction de discours, mise à jour des sites Internet, etc. L'auteur prête une attention particulière au traitement du courrier, emblématique du « sale boulot », mais qui suppose une appréhension fine de la position de l' élu sur les différents espaces qu'il occupe ou qu'il entend investir (local, national ou européen ; partisan ou parlementaire, etc.). Une telle mission requiert donc la mobilisation par les assistants d'un véritable « sens pratique ». L'auteur met toutefois en évidence que leurs prérogatives ne se limitent pas seulement à des tâches de « secrétariat » mais qu'elles s'apparentent régulièrement à celles d'un collaborateur, voire d'un conseiller politique — ce qui rend discutable l'utilisation par l'auteur de la notion, forgée par P. Bourdieu, de « misère de position » pour rendre compte de la situation des assistants.

L'existence d'équipes parlementaires soulève l'enjeu de leur composition. L'analyse des correspondances multiples permet d'en dégager les principes, finalement simples, liés à la territorialisation, européenne ou locale, des eurodéputés ainsi qu'à leur appartenance à des groupes politiques plus ou moins enclins à jouer le jeu parlementaire européen. Ces logiques sont précisées à partir du cas français, qui met en évidence le rôle de la « multipositionnalité » de certains élus (exercice de mandats locaux et européens, responsabilités comme élu et comme dirigeant d'un parti politique) et celui de la temporalité — que celle-ci renvoie à la carrière des élus ou au calendrier électoral. La composition des équipes n'est toutefois pas seulement affaire d'effectifs mais aussi de profils des assistants recrutés, dont la diversité révèle les lignes de clivage qui traversent cette population, puissantes à défaut d'être toujours contre-intuitives. La distinction entre assistants au PE et en circonscription recouvre, dans une assez large mesure, le contraste entre professionnels de l'Europe politique et militants, qui renvoie à son tour à des différences en termes d'origine sociale, d'internationalisation, et de spécialisation sur l'Union européenne (UE) — toutes plus fortes ou élevées dans le cas des assistants au PE par rapport à leurs homologues en circonscription. À l'aide d'une analyse des correspondances multiples (ACM), l'auteur souligne toutefois qu'on ne saurait en déduire une opposition simple entre « militants » et « technos » : d'abord, parce que celle-ci traverse le groupe même des assistants au PE, ensuite, parce que la catégorie des « techniciens » peut être décomposée entre « spécialistes » d'une thématique particulière et « généralistes des politiques européennes » (au sein desquels l'auteur distingue « Européens », diplômés de Masters spécialisés sur l'UE d'institutions prestigieuses comme le Collège d'Europe, et « européanisés », qui n'ont pas suivi le même *cursus honorum*). Les équipes parlementaires se constituent, finalement, sur la base d'un mélange de ces différents profils, à propos duquel l'auteur demeure étrangement évasif.

Pour l'ensemble des assistants parlementaires, le passage par le PE représente régulièrement « un tremplin vers des postes au sein de l'action publique européenne à Bruxelles et à des positions de “permanents” du champ de l'Eurocratie » (p. 182). Ce tremplin ne conduit pas tous les assistants au même endroit : certains retournent dans l'espace politique national, d'autres demeurent à Bruxelles où s'organise désormais leur vie affective et familiale, d'autres enfin se spécialisent sur l'UE et/ou sur le travail à Bruxelles, que ce soit au sein de groupes d'intérêt, du PE ou de la Commission Européenne — cette dernière représentant la voie la plus prestigieuse, que parviennent à emprunter les plus dotés en capitaux spécifiques à l'UE. Afin de rendre compte des destins professionnels des anciens assistants, et de la nature des capitaux accumulés à l'occasion de cette expérience, l'auteur recourt à une ACM qui indique que l'orientation professionnelle après le passage par le PE se structure autour de trois dimensions : l'europanisation de la trajectoire (opposition entre carrières à Bruxelles et à l'échelle nationale), le secteur d'activité (distinguant le public du privé) et, enfin, la longévité au PE (qui reflète la dynamique de la carrière).

L'intérêt de l'ouvrage se trouve, enfin, dans certaines de ses limites, qui indiquent en filigrane des pistes de recherche suggérant notamment, au-delà de la seule question des capitaux, de replacer le PE dans certaines de ses écologies, comme celle qui se dessine autour des groupes d'intérêt. L'auteur rappelle en effet que le travail des assistants parlementaires les met régulièrement en contact avec des lobbies, auprès desquels ils s'alimentent en information et en expertise, et au sein desquels certains pourront faire carrière ultérieurement, en raison notamment de « leur connaissance pratique du processus de négociation et [de] leur carnet d'adresses » (p. 189). Se dessine alors une interaction entre différents acteurs de l'action publique européenne, dont l'articulation se noue notamment au niveau du travail parlementaire. En ce sens, l'ouvrage de S. Michon n'épuise pas le terrain de recherche qu'offre l'étude du travail parlementaire à l'échelle européenne, mais montre au contraire sa fécondité.